

REGLEMENT DE COURSE DU CHAMPIONNAT XC NC 2023

Le présent règlement s'applique en complément du règlement en vigueur sur la coupe XC NC 2023

Présentation :

La Commission VTT du Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie, organise le dimanche 24 septembre 2023 le championnat annuel de Cross-Country en format XCO aux Boucles de TINA à NOUMEA.

La course débutera à 9h30. cf programme.

Les coureurs pourront participer uniquement s'ils sont LICENCIÉS FFC

PAS DE COURSE EN VTTAE

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'interruption volontaire ou non de la course. Aucun recours ne pourra être demandé.

Les droits d'inscription :

Les droits d'inscription seront nuls pour toutes les catégories.

Les inscriptions se feront uniquement sur IN LIVE, votre numéro de licence sera obligatoire (*ce dernier peut être obtenu sur le site de FFC*). Les inscriptions seront acceptées jusqu'au mercredi 20 septembre 23h59. Aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.

L'inscription est personnelle et devra être faite par le coureur et non par son club.

Vélos et équipements du pilote :

Pour être autorisé en course, le matériel doit être **OBLIGATOIREMENT** le suivant :

- Son Maillot officiel de club d'année en cours
- 1 VTT , roues 26',27.5',29' pouces et les " + " sont autorisés aussi.
Les freins doivent être en état de fonctionnement optimal.
L'état général du vélo doit être satisfaisant, répondant aux normes FFC le XC.
Les cintres et bar-ends bouchonnés.
- 1 casque jet ou intégral avec jugulaire sanglée.
- 1 paire de chaussures de sport fermées.
- La plaque de guidon annuellement attribuée + 1 dossard + transpondeur (CRCNC)

Attention : La perte de la plaque ou du dossard entraîne une disqualification immédiate

Un contrôle technique sera réalisé lors du contrôle de l'équipement du coureur.

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité, aux normes en vigueur, du matériel qu'ils utilisent, ainsi que de leur entretien.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Règlement de course du CHAMPIONNAT de XC de Nouvelle- Calédonie 2023

SANS CES ELEMENTS LES COMMISSAIRES NE LAISSERONT PAS PRENDRE LE DEPART AUX COUREURS
L'accès à la course et autorisations de départs :

Pour pouvoir prendre part à la course et être autorisé à prendre le départ, le coureur **DOIT OBLIGATOIREMENT** :

- Avoir fait valider le contrôle de son vélo par les commissaires en charge.
- Avoir émarginé la feuille de course.
- Avoir un équipement conforme et en règle.

Les licenciés doivent être en tenue officielle de club. L'uniformité des tenues de club est obligatoire.

Les coureurs titrés de Champions 2022 ne doivent plus courir avec les maillots officiels sur cette course.

Tout manquement à l'un de ces points mettra dans l'obligation les commissaires de mettre **HORS COURSE IMMEDIATEMENT** le coureur concerné, sans possibilité pour ce dernier d'avoir quelque recours que ce soit. **IL SERA DISQUALIFIE DE LA COURSE.** Il est donc de la responsabilité du coureur de prendre toutes les dispositions nécessaires avant de se présenter sur la ligne de départ.

Le contrôle des vélos se poursuivra également sur la ligne départ : tout concurrent avec un vélo et un équipement non conformes ne pourra prendre le départ !

En course :

Sur le parcours, les coureurs doivent **OBLIGATOIREMENT** respecter plusieurs points :

- Être fairplay et respectueux des autres concurrents et de l'organisation
- Ne pas couper ou sortir de la piste, **SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION**
- Les coureurs avant ont la priorité sur les coureurs rattrapant
- Les coureurs annoncent leurs dépassements aux rattrapés
- Ne pas faire demi-tour sur le parcours, **SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION**
- Ne pas rester au milieu de la piste après un incident mécanique ou physique
- Un coureur dépassé par le premier de sa catégorie sera mis hors course et classé

Le non-respect de ces règles ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents entraînera **la mise hors course et la disqualification du coureur.** Le coureur est seul responsable de son parcours.

La règle des 80% sera appliquée, ainsi que celle du rattrapé par catégorie

Le Parcours :

Il doit être en respectés. Long de 4.8 Km avec en dénivelé +/- de 145 mètres.

Un nombre de tours par catégorie sera à effectuer. Il sera réajusté en fonction des impératifs

X5 = ACCESS 1H + 1F + U23 – x4 = ACCESS 2H + 2F + U19 – x3 = ACCESS 3H + 2F + U17

Sur route (piste cyclable), nous rappelons aux coureurs que malgré le dispositif de sécurité mis en place, la route reste **ouverte**, et peut donc être dangereuse. La prudence est de mise.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Règlement de course du CHAMPIONNAT de XC de Nouvelle- Calédonie 2023

Les Podiums et Protocoles :

La participation des vainqueurs aux cérémonies protocolaires est **OBLIGATOIRE**.

L'absence entraîne automatiquement l'annulation au classement et des gains. Le classement serait alors établi de nouveau.

Les concurrents doivent participer à la cérémonie protocolaire en tenue de coureur ou tenue officielle du club.

Les **Champions NC 2023**, revêtrons le maillot acquis lors du podium.

Les Catégories :

U17 H/F	15 – 16 ans
U19 H/F	17 – 18 ans
U23 H/F	19 – 22 ans
ACCESS 1 H/F	A partir de 23 ans
ACCESS 2 H/F	A partir de 23 ans
ACCESS 3 H/F	A partir de 23 ans

Les réclamations :

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents doivent être exposées par coureur ou son dirigeant de club dans un délai de 15 minutes maximum après sa course.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 15 minutes après l'affichage des résultats, sous les mêmes conditions.

Les réclamations concernant les classements finaux doivent être déposées dans un délai de 48 heures après la diffusion des résultats, sous les mêmes conditions.

Le collège des commissaires et arbitres règlera le différent immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des commissaires et arbitres.

Les Non-Licenciés (NL) : PASS DECOUVERTE

Ils ne seront pas autorisés sur cette course, qui est uniquement réservée aux licenciés FFC

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Règlement de course du CHAMPIONNAT de XC de Nouvelle- Calédonie 2023

ANNEXES :

- Programme de la course
- Bulletin d'inscription
- Autorisation parentale

PROGRAMME DE LA COURSE

Dimanche 24 septembre au matin :

à partir 08h00 :	Arrivée souhaitée des coureurs
à partir 08h00 jusqu'à 09h15 :	Emargement + contrôle technique
à partir 08h00 jusqu'à 09h15 :	Reconnaissance post Emargement + contrôle technique
à partir 14h00 jusqu'à 09h15 :	Fermeture du circuit pour mise en place des commissaires
à partir 09h30 jusqu'à 11h30 :	Course
à partir de 12h00	Podiums et Protocole

BULLETIN D'INSCRIPTION COUREUR MINEUR

L'inscription vaut tacite acceptation de la réglementation FFC

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**

Règlement de course du CHAMPIONNAT de XC de Nouvelle- Calédonie 2023

Consultable sur le site de la FFC: <http://www.ffc.fr/reglementation-federale/>

Nom : _____ Prénom: _____
Date de naissance: _____ Sexe: F H (entourer la mention)
Adresse mail: _____ @ _____ N° de tél: _____
Ville de résidence : _____
Licencié(e)
N° : _____
Club : _____

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné (nom, prénom) :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Responsable légal de (nom, prénom) :

Date de naissance : né(e)le / / à

En qualité de autorise mon (ma)

à participer à la course organisé par :

Mon enfant suivra les indications qui pourront être données et se conformera aux décisions de la direction de la course.

J'autorise les responsables des clubs à prendre en cas de besoin toute décision jugée utile ou nécessaire à la santé de mon enfant.

A _____ , Le / /
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**